

## Sommaire



### **Cahier n° 23 : Citoyenneté participative : des initiatives à se communiquer**

Le numéro 23 des Cahiers de l'éducation permanente, publiés par PAC (Présence et Action Culturelles), est consacré aux actes du colloque que notre association culturelle a organisé en fin janvier dans les locaux de Choiseul à Tournai. Organisée en deux journées, cette rencontre transnationale a abordé les enjeux de la communication dans les associations, tant sous l'angle de ceux de faire connaître leurs initiatives que sous celui de ceux de prendre efficacement connaissance des initiatives des associations proches. Cette publication est aussi une concrétisation finale d'une partie d'un projet européen porté par PAC : « Citoyens d'Europe ».

Voici le sommaire de ce numéro de 165 pages. Il peut être acquis au prix de 10 euros auprès de la Générale de PAC (tél : 02/545 79 12, ou courriel : [cahiers@pac-g.be](mailto:cahiers@pac-g.be))

### **Les programmes européens pour la citoyenneté participative**

*Serge Hustache*

#### **LES ACTES DU COLLOQUE**

Pourquoi travailler sur la citoyenneté participative ?

*Serge Hustache*

La citoyenneté participative: de différents contextes nationaux à un contexte européen

*Jean-Luc Havard*

#### **Jeudi matin - Séminaire 1**

Etudes de cas en Europe

*Présidence: Aline Pailler*

#### **Jeudi matin - Séminaire 2**

Participation citoyenne au développement local

*Présidence: Pierre Fontaine*

#### **Jeudi après-midi**

Les relations entre développement local et éducation permanente en terme de citoyenneté participative

*Présidence: Philippe Destatte*

Formation des adultes et projets culturels de développement local

*Présidence: Daniel Carette*

#### **Vendredi matin**

Les pratiques de la citoyenneté participative, l'information et la communication

*Panel d'intervenants*

Les pratiques de la citoyenneté en Europe: enjeux et perspectives

*Présidence: Olga Zrihen*

#### **Vendredi après-midi**

Diversités culturelles et enjeux de la citoyenneté participative en Europe

*Présidence: Serge Hustache*

Extrait de l'échange final: **Europe et société civile**

*Daniel Spoel*

---

### **Les programmes européens pour la citoyenneté participative**

#### **Serge Hustache**

*Secrétaire général de Présence et Action Culturelles*

L'Europe est une grande et généreuse idée. Mais à l'heure où l'on se perd en conjectures quant à l'avenir de ses institutions, il nous est apparu essentiel de nous arrêter un instant sur ce qui en fait le fondement, c'est-à-dire la citoyenneté.

Les partenaires du projet «Citoyens d'Europe» ont uni leurs efforts afin de montrer que cette citoyenneté n'était pas qu'un concept abstrait mais bien une réalité au coeur des grands enjeux actuels. Ainsi, le contenu de notre séminaire, sous la responsabilité de la Direction générale Education et Culture de la Commission européenne, nous a permis de mieux cerner les premiers résultats du projet «Citoyens d'Europe».

Pour cette première initiative, nous nous sommes associés à plusieurs services et institutions afin de développer une réflexion «proactive» sur les différents aspects de la mercatique des projets, des programmes et des pratiques de la Citoyenneté participative.

Au-delà de sa connotation un peu «ésotérique», la «mercatique» est tout simplement l'expression concrète de la pratique de diffusion large des réalisations et des résultats portés par nos associations. L'objectif est de permettre à d'autres citoyennes et citoyens de découvrir leur potentielle capacité d'action. Loin des grands effets de mode, l'organisation en réseau doit nous permettre de mieux communiquer nos idées et de pérenniser nos projets.

Notre première information pertinente porte sur les programmes européens qui permettent ce type d'initiative. Il est évident qu'à partir du portail <http://www.europe.eu.int> ou <http://www.socleoyouth.be> toutes les informations sont disponibles pour les candidats opérateurs et partenaires de projets.

Le programme **Socrates**, spécialisé dans l'éducation, comprend différents aspects ou sous-programmes spécialisés comme «**Comenius**» pour l'enseignement scolaire, «**Erasmus**» pour l'enseignement supérieur, «**Lingua**» centré sur l'apprentissage des langues, essentiel dans l'Europe multiculturelle, «**Minerve**» pour les Technologies de l'information et de la Communication et l'Education Ouverte et à distance, «**Arion**» pour les visites d'études. Et **Grundtvig**.

Arrêtons-nous plus longuement sur «Grundtvig, les Mesures d'accompagnement et les Activités de diffusion».

### **Grundtvig**

Les objectifs de Grundtvig sont d'améliorer la qualité et la dimension européenne de l'éducation des adultes dans le sens le plus large du terme, et de faciliter l'accès de tous les citoyens européens à l'apprentissage tout au long de la vie. Ce programme s'adresse à toutes les organisations actives dans l'éducation des adultes, dans toutes les écoles jusqu'à l'université - système formel - ou dans les associations et autres institutions de la culture comme notamment les bibliothèques, les musées, les associations de quartiers, de parents - système non formel, voire toutes les associations, au sens large dispensant une éducation informelle.

La distinction en terme d'activités permet de distinguer quatre sous actions:

**Grundtvig 1** représenté par des projets européens de coopération est, sans doute à nos yeux de partenaires dans le projet «Citoyens d'Europe», le plus important. Il concerne les établissements et organisations d'éducation des adultes d'au moins trois pays participants, dont au minimum un état membre de l'Union européenne...

Il leur est demandé de réaliser un projet concret ou une production commune par le biais de la coopération européenne. Le soutien financier est octroyé pour une période maximale de trois ans.

**Grundtvig 2** qui concrétise des «Partenariats éducatifs en Europe» ouvre un cadre pour des activités de coopération sur une échelle plus réduite entre des organisations d'au moins trois pays participants dont au minimum un état membre de l'Union européenne, oeuvrant dans le domaine de l'éducation des adultes et visant à élargir la participation des petites organisations qui souhaitent inclure la coopération européenne au sein de leurs activités éducatives. Le soutien financier est octroyé pour une durée maximale de 3 ans.

**Grundtvig 3** fournit des bourses individuelles pour la formation du personnel en charge de l'éducation des adultes. Elles visent à permettre de suivre une formation, d'une à quatre semaines, dans un pays autre que celui où il exerce normalement ses activités;

**Grundtvig 4** développe des «Réseaux Grundtvig». Ceux-ci confèrent aux acteurs engagés dans l'éducation des adultes d'au moins six pays différents participants à Socrates, dont au moins un état membre de l'Union européenne, une base durable de discussion, et permettent de diffuser très

largement les pratiques et idées innovantes en cette matière. Le soutien financier est octroyé pour une durée maximale de 3 ans.

Deux types de réseau sont soutenus:

- Les réseaux thématiques - réseaux de grande envergure - qui constituent des forums ou une plate-forme commune de débat et d'échange d'informations sur des questions clés, l'élaboration de stratégie et/ou la recherche dans le domaine de l'éducation des adultes;
- Les réseaux de projets - réseaux de petite envergure - qui englobent une grande variété de questions et qui donnent l'occasion aux établissements participant aux projets de poursuivre ensemble leur démarche tout en contribuant à la diffusion future des résultats des projets.

Les candidatures au titre de Grundtvig 2 et de Grundtvig 3 doivent être soumises à l'Agence nationale du pays du participant.

Les candidatures au titre de Grundtvig 1 et de Grundtvig 4 doivent être déposées au Bureau d'assistance technique.

### **Mesures d'accompagnement**

Dès 2001, la Commission européenne a lancé la première sélection des Mesures d'accompagnement.

Elles visent à soutenir diverses activités non éligibles au titre des principales actions Socrates, mais néanmoins pertinentes, pour la réalisation des objectifs du programme Socrates.

Les types d'activité envisagées sont, et cette liste n'est pas exhaustive, l'organisation de conférences et de séminaires relatifs à la coopération européenne dans le domaine de l'éducation; les activités de sensibilisation, telles que des campagnes ciblées d'information et de promotion; la création et consolidation d'organismes, tels que des associations, notamment aux fins de diffusion et d'échange d'informations et d'expériences sur les initiatives innovantes dans le domaine de l'éducation; la mise au point, la publication et, plus particulièrement, la diffusion de produits et de processus résultant de la coopération et le matériel pédagogique concernant les thèmes éducatifs européens; l'organisation d'activités de formation pour les personnes responsables au sein de leur établissement respectif, de la coopération européenne dans le domaine de l'éducation; les publications relatives à la coopération européenne dans le domaine de l'éducation, en ce compris l'analyse des stratégies d'internationalisation de l'éducation, de la mise en oeuvre du programme et des obstacles rencontrés; les recherches-actions dans le domaine de l'éducation.

En règle générale, tout type d'organisation éligible dans le cadre de SOCRATES peut participer à ces Mesures d'accompagnement. Les pays concernés sont les Etats membres de l'Union européenne, les pays en procédure d'adhésion, les pays AELE/EEE (Islande, Liechtenstein et Norvège) et les pays candidats: Bulgarie, Roumanie et Turquie (sous réserve de la signature de leur accord de participation avant la fin de la phase de sélection).

Les mesures d'accompagnement constituent une action centralisée du programme SOCRATES, ce qui signifie que la Commission, précisément la Direction générale pour l'éducation et la culture, avec l'aide du Bureau d'assistance technique Socrates, Leonardo et Jeunesse, sélectionne et gère les projets.

### **Les Activités de diffusion**

Les projets de diffusion sont censés reposer sur les résultats des projets réalisés par le passé dans le cadre du programme Socrates. Cet appel insiste tout particulièrement sur les activités de diffusion qui sortent du cadre de toute autre action du programme. Pour cette raison, cet appel est conçu pour compléter les activités de diffusion que chaque projet spécifique est censé réaliser; pour compléter les initiatives relatives à la diffusion qui ont été prises au fil des années par certaines actions spécifiques du programme; pour contribuer au développement futur des stratégies et des méthodes de diffusion pertinentes pour les activités de type Socrates; pour aider à créer des liens et des synergies plus efficaces entre les projets soutenus par le programme et ouvrir de nouveaux canaux de diffusion (approches de diffusion innovantes, créatives et imaginatives.)

Les activités de diffusion soutenues dans le cadre de cet appel visent à: Identifier les résultats de bonne qualité de projets Socrates; afin de s'assurer qu'un plus large public sera informé des résultats à diffuser, définir les groupes cibles particuliers susceptibles de bénéficier des résultats des projets de diffusion, définir les résultats des projets Socrates dans un cadre plus large et les comparer, si possible, aux résultats d'autres projets soutenus à l'échelon régional, national ou européen par d'autres programmes.

Tout type d'organisation faisant preuve de l'aptitude nécessaire à réaliser des activités de diffusion utiles est invitée à poser sa candidature pour obtenir un soutien financier (organisations participant à des projets Socrates, autorités locales et régionales, autorités nationales, associations actives dans le domaine de l'éducation, partenaires sociaux, ONG, etc.)

### **L'objectif de notre partenariat**

Notre partenariat, dans Citoyens d'Europe, s'est fixé comme objectif de proposer un (ou plusieurs) programme de formation en vue de faciliter l'émergence de projets centrés sur la «citoyenneté participative». Nous avons mis en place un premier module de formation qui permet à chacun de se familiariser avec les programmes Léonardo et Socrates. Celui-ci a été programmé lors de la rencontre de Malaga, préparatif à ce séminaire. C'est le service «Formations» de Présence et Action Culturelles qui s'est chargé de sa mise en place.

Une nouvelle proposition est à l'étude qui tiendra compte des remarques des participants. Celles-ci portent principalement sur l'adaptation du programme à notre démarche. Les associations actives dans le domaine de la formation gèrent des contenus qui se développent dans la sphère informelle. Comparativement à la sphère formelle, composée des initiatives d'éducation et de formation professionnelle, ces opérateurs se distinguent par l'adaptation des pédagogies et des méthodologies originales. Centrées sur l'apprentissage et l'échange des savoirs, elles laissent une large place aux savoirs, savoir être et faire, disponibles dans le groupe. La formation n'est donc pas une démarche uniquement individuelle. Elle permet et facilite l'inscription de chacun dans un groupe dont le but est de structurer progressivement des «actions culturelles et citoyennes».

Son point d'aboutissement: un projet à développer avec d'autres sur un territoire, en fonction d'une population à sensibiliser ou à mobiliser et de publics à toucher.

C'est dans ce sens que nous déployons des activités en rapport avec le marketing ou la mercatique, certainement pas pour en proposer la diffusion de masse, dans une démarche marchande, mais bien pour permettre l'élargissement de nos réseaux. Par delà cette extension, c'est l'accroissement, en quantité et en qualité, des acteurs de la citoyenneté, individus et associations, qui multiplie les projets.

La diffusion et l'échange de nos pratiques sont bien plus qu'une narration, ils symbolisent le fait que la Culture n'est pas et ne sera jamais un produit au sens commercial du terme. Ils offrent aussi la possibilité d'amorcer une prise de conscience génératrice de transformation sociale et culturelle. C'est notre finalité.

---

## **Europe et société civile**

### *Forum permanent de la société civile*

Je vais aborder le rôle de la société civile en Europe, et plus particulièrement du Forum permanent de la société civile, pour ensuite, faire le point sur l'état de la construction européenne. Pour l'instant, nous notons une très grande résistance des Etats à aller plus avant dans celle-ci. Mais aussi, je veux vous faire part de nos propositions pour l'améliorer. Tout ceci en ayant toujours en tête les objectifs du Forum permanent de la société civile, ceux qui défendent la citoyenneté européenne, militent pour avoir une démocratie participative et paritaire, en regard de la démocratie représentative.

### **Forum permanent de la société civile**

Pour commencer un peu d'histoire. Le forum est né en septembre 1995, à l'initiative de Virgilio Dastoli qui était à l'époque Secrétaire général du Mouvement européen, lui-même créé tout au début de la construction européenne, en 1948.

Depuis sa création, le forum a pris un certain nombre d'initiatives, dont certaines sont des initiatives majeures. Je voudrais souligner d'abord, en mars 1997, une initiative qui a lancé l'idée d'une première convention et de sa tenue, pour que l'Europe se dote d'une charte des droits fondamentaux. Cela s'est passé, comme vous le savez, sans beaucoup de participation des citoyens, nous l'avons amèrement regretté. Nous avons répété notre message à différents sommets, à différents endroits en Europe. Nous avons cru bon, après l'échec du sommet de Nice, de participer activement à l'assemblée citoyenne de Laeken, et demander de promouvoir la deuxième convention, c'est-à-dire celle qui devait se pencher sur la rédaction d'une constitution pour l'Europe, et donner à l'Union Européenne une personnalité juridique.

Cette deuxième convention a d'abord été bien meilleure que la première, puisqu'elle a réuni non seulement des parlementaires européens, les représentants des gouvernements, des parlements nationaux, de la Commission, mais elle a aussi réuni de la même manière, les pays candidats et une certaine forme de participation de la société civile. Ce n'était pas l'idéal. Néanmoins, grâce au concours du Comité économique et social européen, la société civile a pu se faire entendre, participer à des sessions, entamer un dialogue avec des conventionnels, des vice-présidents du présidium de la Convention, en l'occurrence Jean-Luc Dehaene, qui était chargé plus spécialement des contacts avec la société civile. Vous savez comme moi que le projet de constitution est au frigidaire, pour ne pas dire au surgélateur, et que la Conférence intergouvernementale (CIG) a été, sous la présidence italienne, une véritable catastrophe. Catastrophe qui s'est soldée à Bruxelles par un échec. Devant cet échec, nous avons exprimé clairement quels étaient, à notre point de vue, les problèmes qui existaient encore dans le projet constitutionnel, ce qui était de l'ordre constitutionnel, ce qui ne l'était pas et surtout le refus de la quatrième partie qui est la procédure de révision de ce projet de Constitution. Elle prévoit l'unanimité des membres. Au mois de mai, nous serons 25. Trouver l'unanimité avec 25 pays, c'est quasi impossible. C'est un double surgélateur.

L'idée d'une troisième convention a été évoquée. En effet, nous constatons que les conventionnels ont bien travaillé mais qu'il n'y a pas encore véritablement de contrat entre les institutions européennes et les citoyens. Autrement dit, la démocratie participative est loin d'être rentrée dans les faits.

Nous nous trouvons devant deux défis majeurs. Le premier est celui que nous allons affronter dès le mois de mai. C'est la réussite de l'élargissement résolvant le conflit entre deux visions de l'Europe. Une vision actuelle, c'est-à-dire l'Europe des Etats, qui conduit pour l'instant à une compétition de plus en plus grande entre les Etats sur le plan social et sur le plan fiscal accompagné du dumping social organisé directement par les Etats entre eux. Un deuxième modèle européen, que nous appelons «l'Europe des peuples» irait vers un mieux-disant social, une harmonisation fiscale, un véritable budget européen, parce que l'Europe ne fonctionne que sur une dotation et non sur un budget. Nous demandons un impôt européen pour sortir du trop peu budgétaire et surtout du manque d'initiative que l'Europe peut réellement prendre pour couvrir les besoins essentiellement sociaux des citoyens, de création de lien social, de création de l'humain. Pour ce faire, il faudrait une réelle gouvernance économique, sociale, industrielle et budgétaire. C'est le premier défi qui se pose à nous: l'élargissement. Le deuxième défi dépasse le problème européen. Celui de réussir le passage à la post-modernité en Europe, mais aussi ailleurs. Ce qui implique que l'on accepte une transparence des règles pour tous dans la gouvernance non européenne, mais dans la gouvernance mondiale. Voilà les deux défis qui nous interpellent.

Je voudrais revenir à la déclaration de Laeken qui donnait un certain nombre d'objectifs. Pour notre part, ces objectifs n'ont pas été remplis.

### **Questions européennes**

Trois objectifs, le premier: réformer les institutions. Il reste encore des points notamment entre les rôles respectifs du Conseil et de la Commission. Deuxième objectif qui avait été assigné par la déclaration de Laeken, c'est de rendre l'Union plus proche des citoyens. Nous nous y employons ici mais je ne suis pas certain que les chefs d'Etat s'y emploient vraiment. La Commission fait bien des tentatives mais l'on voudrait bien que cela rentre plus encore dans les réalités quotidiennes, et que ce soit mesurable par les citoyens. Troisième objectif, c'est d'élaborer un projet de constitution européenne. Là, je crois qu'il y a un projet qui existe, certes imparfait, que l'on entend critiquer, notamment sur le fait que ce ne serait pas démocratique. Je vais y revenir. Au forum permanent de la société civile, le projet de constitution n'est qu'un moyen pour résoudre les problèmes et pas une fin en soi. Or, Valéry Giscard D'Estaing imaginait que c'était une fin en soi. C'est pour cela

qu'ils ont prévu de mettre ce projet au surgélateur, donc les possibilités de modifications en deviennent très restreintes.

A propos des critiques qui sont faites à l'égard de ce projet, je pense qu'il existe un faux débat. En effet, les critiques qui sont faites, le sont parce que le projet serait essentiellement néo-libéral. Toute personne désirant bien lire les objectifs, les valeurs inscrites dans les premières parties, constatera qu'il y a un certain équilibre. Bien sûr, la création lors du traité de Rome poursuivait l'objectif de créer un grand marché. D'autres valeurs sont venues s'inscrire dans la Constitution telles que: l'égalité des hommes et des femmes, une certaine conception de l'Europe sociale, un développement durable. Une construction s'est faite autour de, ou dans la manière d'interpréter le Marché Commun. Néanmoins, certains critiquent encore l'Europe comme étant une construction essentiellement néo-libérale. Je ne crois pas que ce soit l'Europe qui soit responsable de cela, il suffit de voir quelles sont les majorités qui sont au pouvoir dans nos différents pays. A l'heure actuelle, ce ne sont plus des majorités sociales-démocrates ou démocrates-chrétiennes.

Ce qui se passe dans l'Europe n'est que le reflet de ce qui se passe dans nos Etats. C'est, pour le forum, une matrice qui est relativement équilibrée avec laquelle on peut travailler, mais de manière insuffisante, car on a beau avoir des droits fondamentaux, et avoir la charte, faut-il encore les faire apparaître dans le quotidien des individus, et donc les transformer en droit programmatique. Il manque une étape. Nous proposons de mettre à l'agenda européen sous la présidence irlandaise une troisième convention (ils peuvent l'appeler autrement que convention) pour parler réellement du contrat entre les citoyens et les institutions européennes. Pour l'instant, il n'existe que des contrats entre le citoyen et son Etat. On nous a conféré, sans nous demander notre avis, la citoyenneté européenne.

Nous voulons lui donner un contenu. Le problème se situe précisément au niveau des Etats-Nations. Je vous rappelle que ceux-ci sont nés d'une conception de la souveraineté, qui en principe, dans la création de l'union européenne, devrait être dépassée.

### **Questions nationales**

Contrairement à ce que l'on pourrait espérer, ce sont les Etats qui freinent le processus, parce qu'ils ont beaucoup de peine à abandonner certains domaines de souveraineté. Ils déconstruisent des liens sociaux, érigés depuis des dizaines d'années. Par la concurrence fiscale et sociale, le dumping social, les Etats eux-mêmes se mettent en situation de concurrence les uns avec les autres. Ils n'arrivent pas à se mettre d'accord sur des règles communes au niveau du concept de l'Europe sociale. Il faut bien se rendre compte d'une chose, c'est que nous parlons depuis deux jours de culture et que l'acception de ce qu'est le modèle social, n'est pas la même à Stockholm, à Rome ou à Madrid. Chacun a son modèle. Un des gros problèmes que l'on peut rencontrer lorsque le débat est relativement large, l'assemblée nombreuse, c'est que chacun veut exporter son modèle social propre, convaincu qu'il est le meilleur. En ce qui concerne la Belgique, il suffit de voir ce que l'on veut imposer aux chômeurs, pour se rendre compte que la manière, simplement dans notre pays, dont on conçoit les relations entre un demandeur d'emploi et la société, n'est pas la même dans le nord du pays que dans le sud. Il faut bien constater, avec regrets, que dans pratiquement tous les pays, les lieux de vie sociale et d'expression pour le citoyen ne sont plus ce qu'ils étaient dans le passé. Il faut donc trouver d'autres formes d'expression, c'est ce que nous appelons la démocratie participative.

Autre facteur qui sclérose le fonctionnement de l'Etat, c'est que les élites reproduisent le même schéma dans la démocratie représentative et les partis. Prenons l'exemple du Ministre Louis Michel et de son fils Charles, tous les deux politiciens, pour s'apercevoir que nous sommes face au népotisme héréditaire. L'Etat-Nation qui se réfère au concept de souveraineté constitue un frein pour aller de l'avant et partager un ensemble de valeurs dans un espace plus harmonieux. Malheureusement, nous avons toujours besoin des Etats-Nations puisque les autres institutions n'arrivent pas à bien fonctionner. Les Etats-Nations et le Conseil contrôlent l'ensemble de la construction européenne.

### **Questions constitutionnelles**

C'est pourquoi, nous devons nous attacher à toute une série de questions qui sont en suspens, qui n'ont pas été réglées même dans le projet de Traité constitutionnel. La Constitution n'a pas voulu reconnaître que toute l'autorité émane du peuple, alors que cela se lit dans à peu près toutes les constitutions des Etats. Nous nous sommes longuement battus pour faire reconnaître cela. Néanmoins elle n'y est pas reprise.

Deuxième question en suspens, le sociologue Gramsci affirme qu'il y a trois composantes dans la société: le pouvoir économique, le pouvoir public et la société civile. Nous comprenons bien le rôle que joue l'Union européenne dans le pouvoir économique. Par contre, nous ne voyons pas très bien quel est le rôle du pouvoir public européen? C'est-à-dire entre autres choses, des services publics, ou des services d'intérêts généraux. Enfin concernant toutes les appellations qu'on peut leur donner, cette question resterait encore mal posée. La société civile, nous nous en occupons, mais quelle est sa place? Ce que nous essayons de faire, c'est précisément de lui réserver une place. On pourrait imaginer que le Comité Economique et Social Européen soit la maison de la société civile. Nous, en tant que forum permanent, une chose nous dérange, c'est qu'il englobe aussi les notions économiques et sociales, les fédérations patronales s'y trouvent. Selon un principe cher à Montesquieu, celui de séparation des pouvoirs, comment être à la fois dans la maison de la société civile et bénéficier de surcroît du pouvoir économique.?Où est la régulation du pouvoir économique? Est-ce que c'est la main invisible du marché qui va assurer cette régulation? Nous ne le pensons pas. Que faire? Un certain nombre de problèmes se posent.

Nous vivons dans un système ouvert ou dissipatif, mais néanmoins fermé. Il faudra pourtant que l'on concilie d'une part le fait de pouvoir vivre et de coexister ensemble pendant plusieurs générations dans un environnement durable. C'est la raison pour laquelle la réforme des institutions doit prendre le pas sur l'état d'avancement de la technologie ou de la science afin de trouver les compromis nécessaires aux différentes temporalités. Que propose le forum? Le forum est une association composée de 100 à 120 organisations non- gouvernementales, il a un contrat de bien-être, basé sur une démocratie participative qui doit combler le fossé entre les institutions et le peuple, constatant que l'Europe est à la fois polyculturelle, polymorphe et polycentrique. Il faut créer un modèle de développement économique social et culturel nouveau mais aussi durable. Donner les moyens de son exécution au travers d'un budget participatif et d'une fiscalité communautaire européenne. Nous nous sommes aperçus que la totalité du budget, notamment la dotation européenne, n'est pas dépensée tous les ans. Bien au contraire, près de 20 % de cette dotation n'est pas dépensée faute d'imagination. C'est un premier point.

### **Une autre Europe**

Deuxième point, il y a relativement peu d'évaluation qualitative, nous avons des évaluations comptables, mais pas d'évaluation qualitative. Or, qui peut faire cette évaluation qualitative sinon les principaux bénéficiaires? Les principaux bénéficiaires, c'est-à-dire la société civile. Nous demandons, en son nom, d'avoir un budget participatif et d'évaluer la manière dont celui-ci est distribué, dépensé, et de pouvoir mesurer la création du lien social, toutes choses utiles à l'humanité et non celles qui réalisent des profits pour un secteur privé. L'Union européenne pourrait devenir une super puissance, non pas à l'image des Etats-Unis, ce n'est pas l'ambition poursuivie, mais une puissance paisible, celle de devenir le moteur d'une nouvelle phase de croissance économique, en assurant une répartition plus équitable des richesses, des emplois pour tous, une formation tout au long de la vie. Le processus de Lisbonne est en panne, il marche sur une jambe. Nous voulons la deuxième jambe. Faute de quoi, nous n'avancerons pas. Une existence digne est au prix de la santé publique, de l'éducation pour tous, d'un soutien aux personnes âgées et handicapées, et passe par la réhabilitation du processus de Lisbonne sur ses rails.

En guise de conclusion, nous demandons de globaliser le dossier, de ne pas le saucissonner. Il y va de la réussite des partis politiques en Europe. Les élections en juin 2004 sont très importantes. Vous avez le devoir de vous exprimer parce que vous êtes tous directement concernés par cette Europe en construction.

Troisième point, c'est donner l'opportunité d'anticiper les défis, de respecter les différences et d'engager convenablement le futur. Nous avons prévu à cette fin, d'en débattre. Nous comptons organiser une conférence les 2 et 3 juillet 2004 à Rome en invitant les représentants de la société civile à venir s'exprimer, nous présenter les champions d'une autre forme d'intégration européenne. Pour ce faire, trois thèmes sont à l'agenda. Le premier sera de prendre l'état de la constitution telle qu'elle est actuellement et de discuter de la CIG. Le second abordera ce contrat de bien-être, et la possibilité de tenir une troisième convention en vue de passer ce contrat. Quant au troisième thème, il analysera la place de la société civile et de la démocratie participative dans l'espace européen.

---

**Voici une réaction suscitée par la lecture de ce numéro.**

**Charly Joannès est membre de la Confédération des Pensionnés Socialistes. Un homme d'expérience certes.**

La génération 1900... vivait en communauté (surtout après la guerre de 1914-1918), lieu chaleureux de solidarité et d'échanges (état d'esprit encore plus développé après celle de 1940-1945). Depuis 1980, la société actuelle vit avec des objectifs. Il faut donc répondre à ceux-ci, mais comment faut-il retrouver un sens à la solidarité ?, il n'y a plus de lien social entre les objectifs des diverses associations (chacun pour soi). L'éducation populaire va mal...parce qu'elle est paternaliste.